

Les *exercices spirituels* commenceront Mardi, le *seize Juillet* prochain, à 8½ heures du soir. La clôture de la Retraite se fera avec les cérémonies ordinaires le *vingt-trois* du même mois.

Tout le Clergé Séculier est invité à cette Retraite, et aucun prêtre ne peut s'en absenter sans avoir fait approuver les raisons qu'il peut avoir.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement.



† J. THOMAS, EV. D'OTTAWA.